

ARÉA RÉCOMPENSÉ POUR SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU TRAVAIL EN DÉTENTION

Le créateur de mobilier urbain Aréa fait partie des 10 premières entreprises en France à obtenir le label PePs (Produit en Prison.s). Il s'agit du seul dispositif garantissant des conditions de fabrication responsables et inclusives de produits et services réalisés en détention*. Cette reconnaissance récompense un engagement de plus de 35 ans auprès de ceux qui demeurent les plus éloignés de l'emploi : les détenus mais aussi les travailleurs handicapés. Un choix exigeant et gratifiant.

Le travail dans ces environnements est parfois l'objet de certains malentendus ou de postures. Les choses sont pourtant simples : exclure ces personnes de l'emploi revient à les exclure tout court (économiquement, socialement, humainement...) et s'apparente à une sorte de double peine. Malgré les progrès d'une société plus inclusive, les personnes confrontées à ces situations demeurent trop souvent livrées à elles-mêmes sur la problématique de l'emploi. Et trop peu d'entreprises font la démarche de proposer de l'emploi dans ces environnements ne réunissant pas toutes les caractéristiques traditionnelles du monde du travail. Depuis sa création, Aréa a donc souhaité mettre son activité au service de l'insertion ou de la réinsertion. Répartie sur 4 sites autour de Toulouse, la production d'Aréa fait intervenir 45 détenus et 40 travailleurs handicapés aux côtés de ses 55 salariés.

« *Contraignants en termes d'organisation, ces environnements sont gratifiants pour les entreprises désireuses de créer de la valeur ailleurs que dans le seul champ économique. C'est mon père qui s'est emparé du sujet dès 1987 en intégrant dans son organisation les Centres d'aide par le travail, CAT -devenus Établissements et services d'aide par le travail (ESAT)- mais aussi le travail en détention à partir de 1997. Il avait eu l'opportunité de travailler avec un atelier protégé et avait été touché par cette expérience humaine forte. En cohérence avec ses convictions, il a, sans hésiter, étendu sa réflexion aux détenus. Il a fait, sans le savoir, entrer Aréa dans le champ de ce qui ne s'appelait pas encore la RSE. Nous sommes plus que jamais fidèles à cet engagement qui est, de fait, au cœur de notre ADN* » détaille **Laure Boudou, Directrice générale d'Aréa.**

*Porté par l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle (ATIGIP).



À PROPOS DE ARÉA

Créé par Michel Boudou en 1987, Aréa conçoit et fabrique à Toulouse des éléments de mobilier urbain présents dans différentes capitales du monde. Innovante, l'entreprise a été la première à proposer des solutions qui considèrent la globalité de l'espace public à traiter, de la corbeille à la barrière en passant par la protection des végétaux ou le banc. Ce souci d'homogénéité et de fluidité se retrouve dans le design, marqué par une vraie quête de sens et d'harmonie. Construite autour de 4 grandes familles (l'arbre, la rue, la pause et l'évasion), l'offre Aréa entend contribuer au bien-être individuel et au bien vivre ensemble via des produits qui génèrent spontanément du lien social et de l'apaisement. Aréa emploie aujourd'hui 55 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 12 M€.

Pour plus d'informations : www.area.fr

À PROPOS DE LAURE BOUDOU

Directrice générale, Laure est architecte de formation. Elle signe le design de tous les produits de la marque. Seule ou avec son frère Gilles, elle a, depuis 2009, contribué au développement harmonieux de l'entreprise en réinventant en permanence la griffe Aréa via la création de plus de 40 nouvelles références.

Contact presse | Anne Kassubeck - annekassubeck@gmail.com - 06 86 99 53 26